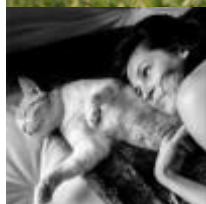


Pet in the city

- [PetNews](#)
- /
- [Actualités](#)
- /
- *L'Alliance Française Canine : pour une cynophilie modernisée*



12 mars 2017

L'Alliance Française Canine : pour une cynophilie modernisée

Créée en 2016 à l'initiative d'éleveurs désireux de lutter contre les dérives de leur métier, l'Alliance Française Canine souhaite, entre autres, multiplier la diversité génétique au sein des races afin de limiter les hypertypes. Pour ce faire : privilégier la sélection des reproducteurs sur leur santé et leur comportement, en plus des critères phénotypiques, et donc limiter la consanguinité. L'AFC est soutenue par la Société française de Cynotechnie, présidée par le docteur Thierry Bedossa, et souhaite à long terme s'entourer de scientifiques et participer à leurs travaux. Présentation.

Pet in the City : A quand remonte la création de l'AFC et dans quel but a t-elle été créée ?

Alliance Française Canine : C'est un rapport ministériel de février 2015 ([cliquez ici pour le lire en intégralité](#)), qui nous a donné l'espoir d'une possible cynophilie nouvelle et l'élan pour créer l'Alliance Française Canine. En effet, il met fin officiellement au monopole de la SCC, et met en avant les dérives, depuis longtemps déplorées par de nombreux acteurs de la filière, contre lesquelles nous entendons lutter. En effet la Société Centrale Canine gère seule les standards, les clubs de race, les pedigrees, et leur politique amène aujourd'hui un constat amer en ce qui concerne l'état de santé physique et mental de nombreuses races de chiens. Le rapport fait état de dérives importantes, qui sont de deux ordres : l'un concerne l'amélioration génétique, l'autre le fonctionnement de la Fédération actuelle.

Pour l'amélioration génétique, le rapport pointe plusieurs problématiques : une sélection essentiellement basée sur des standards de beauté, une médicalisation des reproducteurs, une aide à la procréation dans certaines races, une consanguinité pouvant entraîner la diffusion de maladies génétiques, la mode des hyper-types. Et sur le fonctionnement de la fédération, autant de problèmes soulignés : **des statuts et un règlement intérieur difficiles à faire évoluer** statuts archaïques (toujours pas approuvés par le Ministère, ce sont les statuts de 1952 qui apparaissent sur le site), oligarchie nuisible, cumul des fonctions dirigeantes et des fonctions de juges, mode d'élection discutables pour le Comité et le Président de la SCC, démocratie incomplète par absence de représentativité d'acteurs majeurs de la cynophilie française (éleveurs professionnels et clubs d'utilisation), tutelle des associations affiliées déficiente, nouvelles obligations et de nouveaux services ne faisant pas l'unanimité (licence travail, service ADN), manque de rigueur de la SCC dans la gestion du LOF, une institution qui se considère comme propriétaire du LOF, alors qu'elle ne l'est pas, une association qui entretient une ambiguïté entre le statut d'association Loi 1901 et l'exercice de la mission de service public. En effet, la SCC met en avant, suivant ses interlocuteurs, tantôt son statut de délégataire d'une mission de service public, tantôt son statut associatif, mauvaise volonté à appliquer le principe énoncé par l'article D214-8 du CRPM d'ouverture aux associations spécialisées par race, sans limitation de nombre.

D'une manière générale le rapport corrobore que le fonctionnement est peu participatif, les décisions peu collégiales, souvent proches des dictats, l'organisation pyramidale conduit ainsi un petit nombre de personnes, assurant des fonctions multiples, à détenir un pouvoir excessif.

Pet in the City : Comment fonctionne l'Alliance Française Canine ?

AFC: Nous sommes une association toute jeune (juillet 2016), qui s'appuie néanmoins sur une réflexion de longue date, et sur une organisation mondiale : Allianz Canine Worldwide, alors que la SCC dépend de la Fédération Cynologique Internationale. Notre comité est composé de 6 collèges électoraux égalitaires : c'est-à-dire que chaque corporation a le même pouvoir décisionnel que les autres (pour rappel, le comité de la SCC est composé principalement par les dirigeants de Canines Régionales et de dirigeants

de clubs de race, et la représentation de ces instances est déséquilibrée par rapport au nombre d'adhérents qu'elles comptent).

Notre organisation est plus ouverte : nous acceptons plusieurs clubs pour une même race, afin de favoriser des points de vue différents et la possibilité d'un choix pour les amateurs de cette race. Nous acceptons les pedigrees de toutes les fédérations canines dans le monde, pour ouvrir la diversité génétique. Il n'y a pas de Canine régionale, mais des représentants individuels par département, qui ont un rôle de communication, conseils, et d'organisation de manifestations. Nous souhaitons à terme interdire le cumul des mandats dirigeant d'association et juge. Pour le moment, cela est difficile pour nous car nous démarrons notre activité. Par ailleurs, les élections des membres du Comité d'AFC prendront une forme beaucoup plus démocratique : les « grands électeurs » ne seront pas nommés par les dirigeants d'associations, mais désignés dans une liste de candidats volontaires par l'ensemble des adhérents de l'association.

Pet in the City : Quels sont vos objectifs à long terme ?

AFC: Nous entendons, principalement veiller à une meilleure santé du chien de race (lutte contre l'hyper-type, implication dans les recherches médicales, bases de données médicales : tests génétiques et maladies), exclure le culte du meilleur et former les juges dans le respect du bien-être animal et du standard, encourager et suivre la recherche scientifique, former les éleveurs et les propriétaires de chiens, aider les éleveurs canins (veille juridique, conseils de sélection), favoriser la transparence (base de données), mettre en place de réels programmes de sélection en partenariat avec les clubs de race.

Suite au constat accablant de l'état du cheptel canin, mais aussi de l'immobilisme et de la mauvaise volonté de la SCC à évoluer, souligné certes par le rapport ministériel mais ressenti depuis de nombreuses années par éleveurs, vétérinaires et cynophiles, nous souhaitons rassembler pour proposer ensemble une alternative à ce qui est depuis trop longtemps considéré comme la seule voie possible.

Nos échanges avec le Ministère de l'Agriculture, qui nous promettait une réforme courant 2016, ne sont pas allés au-delà de cette promesse. Pour autant, nous restons confiants dans l'avenir. Au sein d'AFC, nous voyons différemment l'organisation de la cynophilie du futur. Pour nous, la filière canine française se caractérise par une grande diversité d'acteurs, fonctionnant sans coordination entre eux.

Nous souhaitons réconcilier tous ceux qui partagent notre éthique afin d'inciter les pouvoirs publics à modifier la législation. L'union fait la force !

Pet in the City : Expliquez votre vision du chien de race et en quoi elle se démarque de celle de la SCC ? Pourquoi d'ailleurs une telle divergence vous a-t-elle parue nécessaire ?

AFC: Notre vision du chien de race passe avant tout par leur santé et leur bien-être. Néanmoins, les éleveurs membres fondateurs sont attachés à la notion de race.

Le mode de sélection actuel ne tient compte que de la « beauté » et encore faut-il se mettre d'accord sur ce que veut dire « beauté », critère on ne peut plus subjectif ! Les manifestations canines, basées sur le classement et le culte du meilleur (« triomphe du superlatif », comme le dit Monsieur Raymond TRIQUET, meilleur de race, meilleur de groupe, meilleur de l'exposition ...) amènent les éleveurs et les juges à aller toujours plus loin dans l'exagération. C'est ainsi qu'on se retrouve avec des nez toujours plus courts, des bassins toujours plus étroits, des pattes toujours plus courtes... Au détriment des lois les plus élémentaires de la nature, et encore une fois au détriment de la santé de nos compagnons à quatre pattes. Le bien-être du chien étant au centre de nos préoccupations, la nécessité de nous éloigner du fonctionnement actuel était une évidence. Un système de cotations existe au sein de la SCC, qui permet de noter la valeur d'un reproducteur de 1 à 6. Cependant les critères retenus pour noter chaque chien ne sont pas pertinents. Ce système ne tient pas compte des critères de comportement et n'intègre, souvent, que les maladies génétiques pour lesquelles il existe un test. Cette grille est principalement basée sur les résultats en concours de beauté, et ne concerne que très peu de reproducteurs. De plus, elle tombe en désuétude, la plupart des éleveurs préfèrent utiliser un reproducteur champion plutôt que coté. En effet, la plupart des clubs de race ne publient que les cotations des chiens de leurs adhérents !

Quelles solutions proposons-nous ? D'une part nous supprimons les classements dans nos manifestations. Ainsi, plus de « meilleur des meilleurs des meilleurs ! ». Les chiens seront évalués sur leurs qualités propres et plus les uns par rapport aux autres.

D'autre part, nous n'attribuerons pas à vie la licence de juge évaluateur. Les formations des juges insisteront sur le respect d'une anatomie conforme à nos standards, qui excluront les hyper types, les morphologies trop lourdes, trop plissées, trop déviantes, en bref, toutes les morphologies mettant en péril la santé et le bien-être du chien de race. Tout juge devra respecter un code d'éthique de respect du chien, de son propriétaire, et tenir compte des préconisations des clubs de race. Ceux qui ne pourraient se conformer à cette éthique se verraient retirer leur licence révisable annuellement.

Nous ne dépendons pas de la FCI, ainsi nous ne suivons pas leurs règles en matière de standard. Les standards pour les races présentant des morphologies déviantes seront modifiés en collaboration avec les éleveurs, les clubs de race et les scientifiques. Par ailleurs, nous serons vigilants à ce qu'aucune race ne puisse se reproduire autrement qu'artificiellement.

Nous sommes également contre une trop grande uniformisation des chiens de race, qui a amené la disparition de couleurs ou de caractéristiques, appauvrissant ainsi la diversité génétique. Ainsi, on ne voit dans les concours que des robes noires et feu chez le berger allemand, que des robes unies chez le caniche, que des robes fauves chez le rothésien ridgeback, etc. Les nombreuses archives nous permettront de retrouver ainsi les anciennes couleurs ou caractéristiques disparues dans certaines races. Ce souci d'uniformité a poussé les éleveurs à sélectionner de plus en plus sur des bases de consanguinité. Ils ont en effet, uniformisé l'apparence extérieure, mais aussi répandu les anomalies.

Pour nous le chien de race doit ressembler à sa race, mais AUSSI être sain et adapté à la fonction à laquelle il est destiné.

Pet in the City: Comment AFC peut-elle agir sur les hyper-types depuis longtemps dénoncés ?

AFC : La dérive vers l'hyper-type constitue une problématique de la cynophilie actuelle. Elle est malheureusement favorisée par les manifestations qui s'apparentent plus à du show qu'à des outils de sélection. La mise en avant de chiens hyper-typés qui gagnent les titres les plus recherchés par les éleveurs incite ces derniers à rechercher un type poussé à l'extrême pour gagner en reconnaissance. La Convention européenne sur la protection des animaux de compagnie a alerté les instances cynophiles. Mais peu de progrès sont constatés, le berger allemand gagnant de la prestigieuse exposition de CRUFTS l'an dernier, ayant fait scandale : c'était un chien handicapé !

Alors comment faire pour ne pas continuer à accepter cette dérive qui donne une mauvaise orientation à la sélection des races canines ? Le standard, qui est la base de la sélection à laquelle doivent se fier les éleveurs et qui décrit les caractéristiques de chaque race, doit être corrigé lorsqu'il incite indirectement à une déviation morphologique, provoquant des problèmes de santé. Lorsque les standards ont été modifiés pour protéger les races contre les problèmes de santé, ils doivent être appliqués strictement. Cela devra permettre d'avancer sur la voie de la lutte contre l'hyper-type. Les juges ont besoin d'être informés et poursuivre des formations pendant leur période de jugement. Il nous faudra les convaincre à respecter le standard, ceux qui valoriseront les chiens hyper typés ne conserveront pas leur licence.

Au niveau des clubs de race, il importe qu'une discussion sur les tendances qui s'observent dans la sélection ait lieu régulièrement, et qu'elle intègre les avis d'un vétérinaire et/ou d'un zootechnicien, engagé dans la sélection du chien de race, lui-même sensibilisé à la question des hyper types. Celui-ci, devra justifier de ses connaissances de la race en question et de son standard. Une lecture critique du (des) standard(s) doit être conduite. Comme dit plus haut, AFC s'est interrogé sur les chiens gagnant en exposition et a décidé de revoir sa façon d'évaluer les chiens, en ne les classant plus, mais en favorisant plusieurs chiens ayant les qualités morphologiques de sa race, étant en bonne santé et présentant un bon caractère.

Pet in the City : Avez-vous une influence sur les éleveurs ? Cela fonctionne t-il en réseau ?

AFC : Le rôle des éleveurs est fondamental, nous n'avons pas d'influence auprès d'eux à proprement parler, mais nous pouvons les persuader qu'adopter des objectifs de sélection qui vont dans le sens d'un mieux-être pour les chiens ne va pas à l'encontre de leurs intérêts. Les éleveurs déjà convaincus (il en existe !) nous aideront à faire comprendre à ceux qui nous rejoindront qu'élever un chien en bonne santé est aussi rentable, voire plus, que de se lancer dans la course à l'hyper-type. Nous voulons créer un label de qualité tenant compte de la santé du cheptel de l'éleveur, et pour cela, la collaboration du vétérinaire est indispensable. Aucun éleveur ne souhaitera garder

secrète la bonne santé de ses reproducteurs. Il va falloir concilier « apparence raciale », santé et comportement. Le facteur économique est important, et c'est bien normal. Un autre moyen de rectifier certains hyper types mais aussi d'importantes dysmorphies sexuelles sera une surveillance des moyens de reproduction. Les individus ne réussissant pas à se reproduire naturellement ou ne pouvant pas le faire du fait d'une grande différence de poids et de taille entre mâles et femelles ne seront pas encouragés dans la sélection (inscription dans la base de données).

Former et informer les juges, les éleveurs, les propriétaires de chiens, pour responsabiliser, à l'heure où la prise de conscience de l'impact de notre empreinte est au cœur des préoccupations ne nous paraît pas impossible. C'est même la clé de la réussite. Une action au niveau des éleveurs doit donc se doubler d'une information en direction du grand public, par le canal des médias afin de mettre en avant ce label. Il faut valoriser les éleveurs qui travaillent dans le respect du chien, de son bien-être et de sa santé, et pas seulement ceux qui gagnent en exposition ! C'est de cette façon que nous inverserons la tendance : la gloire ne passera plus par les « shows » !

Pet in the City: J'ai pu lire que l'AFC avait aussi pour but de s'entourer de scientifiques et de participer à des études. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce sujet ?

AFC: L'AFC s'est fixé depuis sa création, de collaborer aux recherches médicales au bénéfice de la santé et de la qualité des races canines. Ne pouvant pas aujourd'hui participer financièrement, d'autres formes de collaboration seront possibles. D'ailleurs, un club (Club Français du Westie : CFW) membre adhérent de l'AFC, a participé au programme de recherche sur la Fibrose Pulmonaire Idiopathique. Nous souhaitons créer des partenariats avec tous les scientifiques motivés pour faire avancer la santé, le bien-être des chiens de race. L'exemple cité ci-dessus montre que les clubs d'AFC sont demandeurs de ces partenariats et que les scientifiques peuvent les solliciter.

A l'avenir, nous pourrions contribuer financièrement à certaines recherches, dès que le budget de notre association le permettra. Il nous semble fondamental que la science puisse servir à améliorer la santé du chien de race. Aujourd'hui les éleveurs sont informés de nouvelles recherches, nouvelles connaissances, nouveaux tests génétiques, mais bien peu de stratégies d'élevage leur sont proposées au quotidien, si ce n'est souvent, l'exclusion de certains reproducteurs. La gestion de la dysplasie de la hanche, par exemple, commence à être remise en question... En ce qui concerne le West Highland White Terrier, une étude récente sur l'Ostéopathie Cranio Mandibulaire a fait apparaître une manifestation de la maladie très différente selon les races de terriers. Selon une vétérinaire adhérente du CFW, éleveuse de westies, la gestion de cette maladie devrait se faire différemment pour cette race. Ces exemples montrent ce que les passionnés d'une race attendent des scientifiques.

Nous nous interrogeons aussi sur la perte de diversité génétique, qui est souvent incriminée dans l'apparition de maladies. Mais réduire encore le cheptel en excluant les chiens malades est-il une bonne solution ? Ce système d'exclusion via les tests génétiques ne risque-t-il pas de faire se développer d'autres maladies pour lesquelles il n'existe pas

de tests génétiques ? Faut-il utiliser la retrempe ? Faut-il revenir en arrière sur la séparation de certaines races proches ? Comment garder la notion de race tout en conservant une bonne diversité génétique ? Qu'en est-il des races rares ? C'est pour répondre à toutes ces questions et d'autres toutes aussi passionnantes que nous voulons nous entourer de scientifiques.

Nous sommes favorables à la création d'une base de données permettant aux éleveurs, aux clubs de race de mieux gérer leur programme d'élevage. La transparence manque dans le monde du chien de race. Cette base de données gérée par l'AFC, les clubs de race et les scientifiques, permettrait de référencer tous les chiens, leur généalogie sur le plus de générations possibles, leurs collatéraux, leur état de santé, leur comportement, mais aussi, point très important pour les éleveurs, le détail de leur morphologie, leur longévité et leur prolificité. Nous voudrions également créer un listing des races dont la morphologie présente un risque pour la santé. Nous nous baserons sur des études scientifiques ainsi que sur les observations des juges pointant des exagérations du standard et anomalies morphologiques récurrentes lors des manifestations. Pour aider les clubs de race, les juges seront invités à faire part de leurs observations, afin de définir avec les clubs concernés s'il y a lieu de faire figurer ou au contraire de retirer une race de la liste.

La transparence et la collaboration des différents acteurs entre eux est essentielle pour atteindre nos objectifs d'amélioration de la santé des chiens. La volonté de l'AFC est de favoriser les échanges et de confronter les savoirs et/ou observations, de partager les expériences de terrain de chacun, de commenter les avancées en matière de recherche. Cela est déjà en place dans d'autres pays européens. La France est à la traîne, il est temps que sa cynophilie se modernise !

Plus d'informations

[Page Facebook de l'AFC](#)